



Sarralbe2014



RYTHMES SCOLAIRES, COLLEGE, GESTION DE LA VILLE, L'AMATEURISME A SON COMBLE !

Le retour à l'école et au collège s'accompagne de son cortège de problèmes pour les enfants et les parents. En effet :

DIDIOT A IMPOSE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SANS CONSULTER LES FAMILLES ET SANS PENSER AUX CONSEQUENCES. QUANT AU COLLEGE, C'EST AUSSI LA PAGAILLE !

Une fois de plus, Nadia Weiler-Strasser a été la seule à défendre vos intérêts au Conseil Municipal. Elle s'est opposée à l'application de cette réforme que Didiot vous a imposée sans réfléchir aux conséquences et à son coût pour vous.

Des Communes voisines comme 82% des Communes en France avaient refusé de l'appliquer immédiatement. D'autres ont décidé de consulter les familles avant et d'évaluer son coût pour la Commune et pour les contribuables.

A Sarralbe, Didiot sait mieux que vous ce qui vous convient ainsi qu'à vos enfants. **Il a décidé tout seul** de vous l'imposer de suite car selon ses déclarations au Conseil Municipal et à la presse, vos enfants «souffraient» et il fallait mettre fin «à leur souffrance» (!!).

Vous ignoriez donc que vos enfants se tordaient de douleur? Didiot le savait lui. Mais c'est vous, familles et contribuables qui en feront les frais.

Entretemps, la France entière manifeste et dénonce les conséquences de cette réforme, **ce qu'on aurait pu prévoir aussi à Sarralbe avec un peu de bon sens**. Plutôt que de remédier à la situation, Didiot tente d'étouffer l'affaire et va même jusqu'à censurer l'article de Nadia Weiler-Strasser de juillet 2013 à ce sujet dans le Bulletin Municipal en ligne.

Pourtant, la France entière a fait le même constat que nous tous à Sarralbe:

- Les enfants sont déroutés **et souffrent réellement pour le coup**. Alors qu'ils ont besoin de repères, **les voilà désorientés**.
- L'école et la famille **sont désorganisées**. Les parents voient **leurs enfants très fatigués**.
- Les horaires du périscolaire **perturbent la vie des parents et leur imposent des frais supplémentaires de garde** pour s'y adapter.
- **On remplace du temps d'apprentissage** par des initiatives ludiques, ...**mais ce n'est pas ce qu'on attend de l'école**.

Même l'Association des Maires de France s'est élevée avec force contre cette réforme *qui allait encore faire payer les familles* alors que déjà la pression fiscale pèse de plus en plus sur les français.

A Sarralbe, l'intérêt des familles, leurs problèmes financiers passent en second plan pour Didiot. Ce qui importe c'est que lui et son équipe vivent confortablement grâce aux juteuses indemnités qu'ils se sont octroyées dès la première réunion du Conseil Municipal, rappelons le...

Résultat: le ras le bol des familles et des pétitions qui circulent.

Censurée pour avoir dit la vérité !

Et parce que Nadia Weiler-Strasser avait dit la vérité, elle a donc été censurée sur le site internet de la Commune de Sarralbe financé pourtant avec votre argent alors **que la loi oblige à respecter la liberté d'expression de l'opposition**.

Il n'y a donc que la vérité qui dérange. Voilà notre site où vous trouverez l'article qu'on craint de vous voir lire ou relire: www.sarralbe.info

**« Celui qui ne veut pas appliquer la loi doit démissionner »
... et c'est Didiot qui le dit ! (voir ci-contre le RL du 23 Juin 2013)**

suite au verso...



Mariage pour tous : qui va les célébrer ?

A Sarreguemines, Céleste Lett ne célébrera pas de mariages homosexuels. Mais au moins quatre adjoints présideront ces unions. Le maire de Sarralbe dénonce cette posture.

...quand il s'agit des autres, Didiot est donc toujours là pour donner des leçons. Mais pour lui-même, il ne les applique pas.

Ainsi, c'est bien Didiot qui donnait récemment encore des leçons de respect du droit à un élu voisin.

Cet élu refusait de marier des couples d'homosexuels car contraire à sa conscience. *Didiot n'avait pas à le critiquer, même si lui veut marier des couples d'homosexuels à Sarralbe.* En effet, la liberté de conscience est garantie par la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

◆ DISCOURTOISIE ET INCOMPÉTENCE

Didiot est mal venu de donner des leçons de morale aux élus voisins en les accusant d'irresponsabilité et de faire comme en républiques bananières. Il ferait mieux de balayer devant sa porte car à ce jour et depuis son élection, *il n'a jamais salué Mme Weiler-Strasser au Conseil Municipal.*

Ceci avait d'ailleurs été signalé au Sous-Préfet. **Car il s'agit d'un incivisme grave de la part d'un Maire** qui bafoue l'élection démocratique dont il est lui-même issu et méprise les électeurs. Alors que les cours d'instruction civiques reviennent à l'école, quel exemple désastreux donné par un Maire aux jeunes et aux citoyens de Sarralbe !

N'être poli qu'avec ceux qui partagent ses idées, voilà donc l'idée que se fait Pierre-Jean Didiot de la démocratie. C'est bien là un comportement irresponsable et incivique digne d'une république bananière.

◆ COLLEGE - DES ANNÉES D'INCOMPÉTENCE SE REVELENT

La rentrée scolaire a permis de voir une fois de plus les résultats de cette politique d'amateur menée à Sarralbe : **Ne rien voir, ne rien prévoir.**

Pourtant, on savait depuis des années que le nouveau collège sera excentré et en limite d'un lotissement.

- Didiot n'a jamais prévu de mettre en place une navette.
- Aucune piste cyclable digne de ce nom ne dessert le collège alors qu'on savait depuis longtemps que le collège allait se construire.
- Le dépose minute n'est pas assez grand pour répondre aux besoins pendant les heures des pointes.
- Une grande friche entre collège et canal aurait pu être aménagée en parkings.
- Les parents doivent tous les jours faire une infraction au code de la route pour accéder au dépose minute, passant par une route interdite à la circulation.

La circulation aux alentours du collège est donc devenue un vrai casse-tête. La signalisation un défi au bon sens. Là non plus, les parents d'élèves comme les riverains ne sont pas consultés. Didiot a décidé. Seul. *Une fois de plus.*

◆ COMMENT LES ÉLECTEURS ONT ÉTÉ BERNÉS

Rappelez vous. ...voici ce qu'il déclarait encore lors de son élection en 2001 (ci-contre)

article RL mars 2001

« Les électeurs veulent une démocratie participative », insiste Pierre-Jean Didiot. « tous nos projets passeront par la concertation. Le citoyen sera mis au cœur de l'action locale ».

Mais depuis 13 ans, Didiot n'a pas tenu ses engagements. Il décide seul. Et son équipe ratifie tout. Il agit comme un monarque absolu et traite les habitants en vassaux.

On est bien loin de la démocratie qu'il vous promettait !

Voilà donc sa stratégie dévoilée: Fausses promesses pour conquérir la Mairie. Puis s'y enfermer comme dans une tour d'ivoire, déconnecté des habitants et des réalités, faisant passer ses ambitions personnelles avant l'intérêt des habitants.

13 ans de cette politique, c'est assez ! 13 ans de cette politique, c'est trop !

Voilà pourquoi une alternative s'impose.

Les habitants méritent d'être entendus, respectés par ceux qu'ils élisent.

Il est temps de former un vrai projet pour Sarralbe.

Voilà pourquoi nous demandons à tous ceux qui aiment notre ville de se joindre à nous.

Ensemble, nous changerons les choses.

Permanence: 22, Rue Poincaré- 57430 Sarralbe (face Mairie)

Contacts: Tel. 06 71 84 39 99 ou sarralbe.info@yahoo.fr

